

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Commerce du Bois lance son Académie!

Le Commerce du Bois (LCB) a présenté son Académie à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue en ligne le mardi 3 mai 2022. L'Académie LCB s'adresse aux professionnels du bois qui souhaitent renforcer leurs connaissances générales du matériau bois, mettre à jour leurs connaissances produits et maitriser les argumentaires de ventes afin de « prescrire le bon bois pour le bon usage ». Un dispositif d'amélioration des compétences, développé au format e-learning, afin de répondre au défi de l'élargissement des usages du bois.

A Paris, le 3 mai 2022 - Après une introduction de Jean-Louis Camici, président de LCB, rappelant les grandes missions de l'association, François Laresche, vice-président de LCB et président du comité de pilotage Expert Relais Bois (cf. à propos) a présenté la genèse du projet et ses objectifs.

« Les professionnels membres de LCB ont constaté des difficultés à recruter des personnels formés au métier de technico-commercial bois ainsi que des disparités importantes dans les connaissances des vendeurs mais aussi des clients et des prescripteurs. Le constat est également celui de formations existantes rarement adaptées à la réalité du terrain (trop longues, trop techniques...). Le Commerce du Bois a donc décidé de créer son Académie afin de dispenser des formations axées en premier lieu sur les besoins des points de vente et ce, afin de faire monter en compétence les forces de vente tout en leur fournissant les outils nécessaires à l'argumentation de leur proposition commerciale. Le dispositif proposé permet en outre d'évaluer les apprenants et donc une reconnaissance de leurs acquis », indique François Laresche.

L'intérêt de ce programme pédagogique est d'apporter aux commerciaux des connaissances précises sur le matériau bois et ses produits dérivés, afin que les clients finaux bénéficient de services différenciants et d'une expertise bois reconnue. A l'issue de ces formations, le commercial sera en mesure de conseiller ses clients vers les bois et les produits les plus adaptés aux besoins exprimés et de positionner, de façon objective, les produits qu'il distribue dans un contexte de concurrence tant au niveau de l'offre bois que de celle des matériaux concurrents. Il connaitra également les bonnes pratiques de mises en œuvre et d'entretien d'où une valeur ajoutée importante dans sa relation avec les artisans. Ce dispositif bénéficiera à l'ensemble de la filière et notamment aux entreprises de construction qui se verront prodiguer des conseils indépendants. In fine, ce dispositif aura sans doute un impact réel en matière de réduction de la sinistralité.

Pour une plus grande souplesse dans le processus d'apprentissage et pour pouvoir évoluer à son rythme, LCB a fait le choix de modules de 30 à 45 minutes à retrouver au format e-learning. Des ressources pédagogiques complémentaires permettent également d'aller plus loin.

S'il s'adresse en premier lieu aux commerciaux en poste et aux nouvelles recrues, le cursus de formations proposé par LCB est ouvert à tous et notamment aux professionnels de la construction qui souhaitent renforcer leurs connaissances du matériau bois.

La plateforme de formation, accessible en ligne sur www.academie.lecommercedubois.org ainsi que sur smartphone, est intuitive, ergonomique et permet à l'apprenant de choisir les modules qu'il souhaite suivre mais aussi au manager de connaître l'évolution de l'apprentissage de ses forces de vente. Elle contient des vidéos d'experts, des activités interactives, des contenus illustrés, des cas d'usages, des liens et vidéos pour aller plus loin, des documents à télécharger, des quizz pour valider les acquis, etc. Pour chaque module achevé, le stagiaire se verra attribuer un badge attestant des connaissances acquises et recevra un certificat de suivi de formation permettant la reconnaissance par la profession de l'expertise de l'apprenant.

Pour mener à bien ce projet, Le Commerce du Bois a choisi de travailler avec la société <u>WALE</u> en tant que coordinateur technique et avec les membres de la <u>Société des Experts Bois</u> (SEB) pour la création du contenu de ses modules. Quant au prestataire de solution e-learning, LCB a porté son choix sur la société <u>Ingenium digital learning</u>.

Concernant le calendrier de déploiement, huit modules sont d'ores et déjà accessibles sur la plateforme avec des connaissances essentielles à acquérir : « L'arguments bois », « L'anatomie du bois », « Les propriétés mécaniques et le classement du bois de structure », « L'humidité, le séchage et la déformation du bois », « Les bois résineux », « Les bois tropicaux », « Les bois feuillus tempérés » et « Le commerce international du bois ». Trois modules sont en cours de production : « Bardages », « Terrasses » et « Traçabilité ». Les modules suivants comprendront : « Les panneaux contreplaqués », « Les panneaux de process », « Les bois techniques », « Les Classes d'emploi, les prédateurs naturels et le traitement des bois ». Enfin, les modules en projet pour la suite sont : « Normalisation et Règlementation », « Sciage », « Bois et feu » et « Parquets ».

Les conditions tarifaires sont accessibles directement sur la plateforme de formation ainsi que sur le site du commerce du bois et un tarif préférentiel est prévu pour les membres de l'association.

Le commerce du bois invite toutes les personnes intéressées à découvrir son Académie et, pour en offrir un aperçu, met en libre accès, le module de formation sur « l'argument bois ». Il suffit de se connecter à la plateforme de formation et de créer son compte, pour pouvoir le suivre. Rendez-vous sur www.academie.lecommercedubois.org!

Relations presse:

Jessica Tholon – Responsable Communication <u>communication@lecommercedubois.fr</u> - Tel: 01 43 94 73 50

A propos

Le Commerce du Bois

Le Commerce du Bois est une association professionnelle représentative des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois et dérivés, principalement dans le secteur de la construction et de la rénovation. Elle se compose ainsi d'importateurs, de raboteurs (ex. fabricants de lames de terrasses et de bardages), d'agents commerciaux, de négociants spécialisés bois réunis sous la marque Expert Relais Bois et enfin, de partenaires notamment logisticiens. L'objectif de LCB est de faire entendre la voix de ces entreprises auprès de la filière forêt-bois française, des institutions ainsi que des utilisateurs et du grand public. Toutes les entreprises de LCB sont signataires d'une Charte environnementale de l'achat et la vente responsables, à travers laquelle elles s'engagent à acheter et à promouvoir des bois et produits dérivés issus de forêts gérées durablement. Depuis 2015, LCB est également reconnue par la Commission Européenne comme organisation de contrôle de son Règlement Bois (RBUE) avec une expertise importante développée en matière d'accompagnement des importateurs de bois hors UE. www.lecommercedubois.org

Le réseau Expert Relais Bois

Branche négoce de LCB, il regroupe 150 distributeurs Bois et Dérivés, d'enseignes différentes, répartis sur toute la France, pour la construction et la décoration. Ces spécialistes du matériau bois ont en commun des engagements de qualité en matière d'offre de produits, de politique de services et de conseils aux clients. Ils sont en effet au service des utilisateurs, professionnels ou particuliers, qui aiment se retrouver chez des experts pour trouver les meilleures solutions pour la construction bois.

Voir aussi : la présentation de la formation